

Dépensez moins, chauffez mieux

Remplacez votre cheminée ou votre poêle
à bois : jusqu'à **3 000 €** d'aide



MÉTROPOLE

GRAND LYON

[grandlyon.com](https://www.grandlyon.com)

Passez au chauffage au bois nouvelle génération



Avec la Prime Air Bois, la Métropole de Lyon s'engage avec vous pour réduire la pollution de l'air !

Le chauffage au bois résidentiel est responsable de la moitié des émissions de particules fines dans la métropole de Lyon.

Le bois est une énergie renouvelable mais qui génère des particules fines nocives pour la santé lorsque sa combustion est mauvaise. C'est le cas pour certains équipements ancienne génération, comme les cheminées à foyer ouvert ou les poêles à bois datant d'avant 2002.

Une prime pour quoi ?

La Prime Air Bois est une **aide financière** à laquelle tout habitant de la métropole de Lyon a droit pour remplacer son ancien système de chauffage au bois par un équipement labellisé « Flamme Verte » plus performant et surtout moins polluant.

La prime de base est de **1 000 €**. Elle peut être portée à **3 000 €** pour les ménages aux revenus modestes (critères Anah).

La prime peut être versée à l'habitant ou directement au professionnel en charge de la vente et/ou de l'installation du matériel, afin de limiter les avances de frais par l'habitant.

Plus d'informations sur

grandlyon.com/primeairbois



Depuis le 1^{er} avril 2023, l'utilisation des cheminées à foyer ouvert est interdite sur les 58 communes de la métropole de Lyon. C'est le moment de changer de matériel !

Pourquoi changer de cheminée ou de poêle ?

Source de plaisir, état d'esprit ou mode de vie... quel que soit son intérêt pour le chauffage bois, il existe au moins trois bonnes raisons de choisir un équipement nouvelle génération.

+ de confort

Un foyer fermé performant diffuse plus de chaleur plus longtemps.

+ d'économies

Un foyer fermé performant consomme 7 fois moins de bois qu'un foyer ouvert.

- de pollution

Un foyer fermé performant émet jusqu'à 30 fois moins de particules fines.

Comment bénéficier de la Prime Air Bois ?

- ✓ Être un particulier, habitant dans l'une des 59 communes de la métropole de Lyon.
- ✓ Occuper une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans.
- ✓ Remplacer votre cheminée ouverte ou votre poêle installé avant 2002.
- ✓ Choisir un nouveau poêle ou un insert disposant au minimum du label «Flamme Verte» ou équivalent.
- ✓ Faire réaliser votre installation par un professionnel qualifié RGE Quali'Bois par Qualit'EnR ou Qualibat'EnR Bois (liste des professionnels disponible sur renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel).
- ✓ Vous engager à faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois.

La Prime Air Bois est cumulable avec la prime de transition énergétique (MaPrimeRénov.), l'éco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ) et le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). D'autres aides existent pour améliorer les performances énergétiques de votre logement, comme ECORENO'V.



Plus d'informations sur grandlyon.com/ecorenov

Métropole de Lyon
20 rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
04 78 63 40 40

MÉTROPOLE
GRAND
LYON

grandlyon.com



Bénéficiez de la Prime Air Bois... c'est simple !

1. INFORMEZ-VOUS

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la prime, obtenir des conseils pour remplir votre dossier de demande d'aide ou tout simplement vous renseigner sur les différents appareils éligibles, les conseillers énergie de l'ALEC sont à votre disposition.

ALECLyon

12-14 avenue Antoine Dutrievoz
69100 Villeurbanne
Tél. 04 37 48 25 90
info-conseil@alec-lyon.org

2. RETIREZ LE DOSSIER

Il vous suffit de le télécharger sur : grandlyon.com/primeairbois

Une demande d'éligibilité accompagnée d'un devis doit être envoyée et validée par la Métropole de Lyon avant le démarrage des travaux.

3. DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'ÉLIGIBILITÉ

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2024 pour déposer votre dossier.

- ✓ Sur la plateforme web toodego.com rubrique « Tous mes services »
- ✓ Par mail primeairbois@grandlyon.com
- ✓ Par courrier
Métropole de Lyon / Prime Air Bois
20 rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03

4. RÉALISEZ VOS TRAVAUX

5. DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE DE PAIEMENT

Financé par

